PROCES VERBAL

Commission Foot des Enfants

Réunion du 09 Novembre 2026

Présents :
Philippe DELPECH, Clément GRUMELIER, Kévin SURAY

1) *Championnat U13*

Match U13D2 Poule A du 26 Septembre 2026 – REIMS NEUVILLETTE/JAMIN 2 – CORMONTREUIL FC 2

Considérant l'impossibilité technique d'établir ou de signer la FMI, considérant les éléments transmis par les clubs,

Par ces motifs,

La Commission :

- **Décide de valider le résultat suivant : REIMS NEUVILLETTE/JAMIN 2 (6 buts / 3 points) – CORMONTREUIL FC 2 (2 buts / 0 point).**

Droits administratifs de 10€ pour non respect de l'article 139 des RG de la FFF au débit du club de REIMS NEUVILLETTE/JAMIN.

2) *Championnat U12*

Match U12 D1 du 17 octobre 2026 – Stade de Reims / St Martin/Pré FC

Après étude des pièces versées au dossier, notamment le courrier de contestation transmis par le Stade de Reims faisant état d'un accord entre les deux clubs pour reporter la rencontre, ainsi que les échanges de courriels produits à l'appui de cette demande, la Commission constate que les deux clubs avaient engagé des démarches communes en vue du report du match et qu'un accord de principe avait été formalisé avant la date prévue de la rencontre.

La Commission relève également que la situation résulte d'une incompréhension quant à la validation effective du report et qu'il n'apparaît pas opportun, dans ces circonstances particulières, de faire supporter à l'une ou l'autre des équipes les conséquences sportives définitives de cette situation.

Par ces motifs,

La Commission :

- **annule la décision de match perdu par forfait ;**
- **ordonne que la rencontre U12 D1 Stade de Reims / St Martin Pré FC soit rejouée le mercredi 18 novembre 2026 à 18h00 sur les installations de Saint-Martin/Pré**

3) Tirage Coupe U12 et U13 – 2ème tour et ½ finale

La commission procède au tirage au sort des coupes U12 DMF, U13 Festival Foot et U13 Powershoot qui se dérouleront le samedi 28 novembre 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er club tiré au sort.

Coupe U12 DMF – 2ème Tour :

Sarry – Montmirail
Saint-Brice – Courtisols ESTAN
Reims Murigny FP – Avize
Tinqueux – Cernay/Berru

Coupe U13 Powershoot – 2ème Tour :

Avize – Esternay 2
Connantre – Sud Champagne
Reims Neuvillette 2 – Bezannes
Espérance Rémoise – Saint Memmie FC
Epernay RC 2 – Coteaux Sud
Couvrot 2 – Mourmelon
Saint-Martin/Pré 2 – Saint-Martin/Pré 1
Cormontreuil 2 – Betheny 2
Reims Christo – Tinqueux 2
Gueux 2 – Dormans
Reims Murigny FP 2 – Dizy
Reims Sainte Anne 2 – Olympique FC
Exempt : SEPT SAULX

Nota : Tour intermédiaire le 12/12

Coupe U13 Festival Foot – ½ Finale :

Mise en ligne sur FAL

CHALONS FCO	EPERNAY RC	BETHENY FC	STADE DE REIMS
COURTISOLS AS	SEZANNE SC	CORMONTREUIL FC	COUVROT US
COTE DES NOIRS SC	WITRY LES REIMS ES	NORD CHAMPAGNE FC	SILLERY FC
EPERNAY US	CHALONS ASPTT	MAREUIL/AY	VALLEE DE LA SUIPPE

SOUDRON/COTE DES BLANCS	FAGNIERES ES	FISMES US	VITRY FC
ETOGES VERT ENT	TINQUEUX FC	TARDENOISE US	BIGNICOURT/SAULX
REIMS SAINTE-ANNE	REIMS MURIGNY FP	GUEUX AS	SAINT-BRICE COURCELLES
ESTERNAY	MUIZON ES	TAISSY AS	LA NEUVILLETTE JAMIN

4) Catégorie U11

Challenge U11 Daniel Monclin – 2ème Tour :

La commission valide les résultats du tour 1. Voici la liste des équipes qualifiées :

Niveau 1 – 32 équipes qualifiées

1. Châlons FCO 1 (avenir)
2. Couvrot 1 (avenir)
3. Gueux 1 (avenir)
4. Epernay RC 1 (avenir)
5. Reims Neuvillette-Jamin 1 (avenir)
6. Reims Sainte Anne 1 (avenir)
7. Saint-Martin/Pré 1 (avenir)
8. Vallee De La Suippe 1 (avenir)
9. Ay 1
10. Betheniville 1
11. Betheny 1
12. Connantre 1
13. Cormontreuil 1
14. Côte des Noirs 1
15. Courtisols/ESTAN 1
16. Dizy 1
17. Fagnières 1
18. Fismes 1
19. Pargny/Bignicourt 1
20. Reims ARCC 1
21. Reims Murigny FP 1
22. Mareuil/Ay 1
23. Muizon 1
24. Reuil 1
25. Saint-Brice 1
26. Sept Saulx 1
27. Sézanne SC 1
28. Soudron 1
29. Taissy 1
30. Tinqueux 1
31. Vitry FC 1
32. Witry-les-Reims 1

Niveau 2 – 18 équipes qulifiées :

1. Ay 2
2. Cormontreuil 2
3. Epernay RC 2
4. Fagnières 2
5. Nord Champagne 2
6. Reims Neuvillette-Jamin 2
7. Reims Neuvillette-Jamin 3
8. Reims Neuvillette-Jamin 4
9. Reims Sainte Anne 2

10. Reims Murigny FP 2
11. Reims Murigny FP 3
12. Saint-Martin/Pré 3
13. Montmirail 1
14. Nord Champagne 1
15. Mourmelon 1
16. Cote des Blancs 1
17. Argonne FC 1
18. Chalons ASPTT 1

La commission procède ensuite au tirage au sort du 2ème tour du challenge D. Monclin.
Parution sur le site internet (FAL)

PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 du RG de la FFF) et ce, dans les délais de deux jours Challenge et diverses coupes à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne (http://marne.fff.fr) et dans le délais de sept jours pour le Championnat à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne (http://marne.fff.fr), par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale du District Marne 20 rue du Val Clair 51100 Reims ou par voie électronique : competitions@marne.fff.fr

Le secrétaire de séance
Clément GRUMELIER

